



SFR ME HARCELE ET JE SUIS DANS MON DROIT

Par **JOE65**, le **23/02/2015** à **00:57**

Bonjour

Le 10 novembre 2014 j ai appelé le 1099 sfr pour des renseignements sur leur prix
La conseillère m a informé qu avec les mêmes service de mon opérateur je payerai moins cher.

J ai donc accepté son offre de 37.90 pour 2 portables dont un illimité plus la box avec internet et dégroupé avec tv.

Le lendemain je rappelle car je me suis demandée si elle ne s était pas trompée....A ma grande surprise j ai appris qu elle m avait menti sur les tarifs... donc j ai annulé la box le 12 et la portabilité des mobiles le 13 le 14 et le 18 donc 3 fax comme sfr me l a demandé... 7 jours de rétractation. et annulé portabilité 48h avant qui doit se faire le 22. renvoyé les cartes sim et reçu sms comme quoi la portabilité avait été annulé.

le 22 je n ai plus de ligne..ils ont pris mes lignes...je suis allée dans un magasin sfr ils m ont dit vos lignes sont innéligibles...car vous avez demandé l annulation de portabilité.

J ai vite redemandé la portabilité a mon ancien opérateur qui m a repris dans les 8 jours les 2 lignes.(resté donc sans téléphone pendant 8 jours).

Depuis ce jour je reçois des relances du service mobile pour que je paye des services que je n ai jamais eu

Par contre service box a bien annulé dans mes 7 jours de rétractation.

Lorsque j appelle le service client c est des excuses que service solution va me rappeler....j attends toujours.

Par contre reçois des courriers de menaces mauvais payeurs etc

c est honteux d abuser des gens surtout que j ai fait tout comme on me l a demandé.

fax etc et de plus reçu sms de leur part.

aidez moi que dois je faire de plus.

juge de proximité?

J ai toutes les traces des envois fax etc

MERCI